

» Fête de la musique

Une belle animation a été proposée sur la place du village pour la fête de la musique. Les élèves de la classe de Jean-François Chambelland ont débuté cette fin de journée avec plusieurs chants divers et variés le tout interprété avec dynamisme et bonne humeur.



Puis ce fut au tour de la musique « La Perce Oreille » de poursuivre les festivités avec quelques morceaux choisis pour la circonstance.

A la batterie, au saxophone et à la guitare, les filles de Renate et Nicolas Henriot ont diverti un public conquis ; avant que Tim Ugolini, Léon et Lucien Bourgeois ne terminent les festivités dans un style plutôt rock.

L'association de parents d'élèves proposait gâteaux et boissons à tous les présents. Une belle initiative approuvée par les spectateurs...



A méditer pour l'étoffer !

» 5.300 € pour lutter contre les maladies rares

Dimanche 4 juin, 350 marcheurs, plus une centaine de bénévoles, ont participé à la seconde édition de la marche solidaire pour les maladies rares sur le stade de biathlon Florence Baverel.

La pluie du matin n'arrête pas les marcheurs. Sur les trois parcours (8, 15 et 21 km), le temps incertain a plutôt orienté les marcheurs sur les 8 et 15 km.

En ce qui concerne les dons, aucune somme d'argent n'était exigée, chacun donnait ce qu'il voulait. Les 5.300 € récoltés sont reversés intégralement à l'association AMMi (Association contre les Maladies Mitochondriales). Les maladies orphelines concernent 750 familles en France. Elles entraînent une invalidité et un handicap profond.



» Une cavalière au pays des kangourous

Anaïs Girardet, 26 ans, est depuis quatre mois en Australie, à Mittagong près de Sydney. Avec un visa travail-vacances, elle s'est installée chez un propriétaire de chevaux de course. Son boulot : préparer les chevaux de l'écurie avant de lancer leur carrière sur les hippodromes.

Anaïs a fait ses études en Franche-Comté. Elle a passé le brevet professionnel JEPS d'équitation à Lons-le-Saunier puis a travaillé comme monitrice une année à Champagne.

Elle a ensuite repris ses études pour devenir ostéopathe pour animaux en Angleterre puis en Normandie. Et c'est à Falaise, en Normandie, qu'elle a trouvé un premier emploi chez un propriétaire de chevaux de course comme cavalière d'entraînement.

Avec le visa travail-vacances, Anaïs ne peut garder un employeur que six mois. Qu'à cela ne tienne, elle compte ensuite partir découvrir le pays, du côté de l'arrière-pays aride, l'Outback, avant de trouver un nouvel emploi du côté de la côte ouest, cette fois.

Anaïs est comme cela, curieuse, voyageuse. Mais elle reviendra un jour vers la Franche-Comté, sa famille. Mais pas tout de suite. « Je peux rester deux années en Australie puis demander un statut de résidence. Cela devient de plus en plus compliqué administrativement. »



» État-civil

Naissances

• **Mattéo**, fils de Florian Houser et Jessie Rognon, né le 21 avril 2017 à Pontarlier

Décès

• **Maugain Emile**, le 22 avril 2017 à Doubs

» Dates à retenir

- Samedi 8 juillet, salle des fêtes de Chaffois : Loto du club de l'amitié.
- Samedi 8 et dimanche 9 juillet : Vide-Maisons
- Dimanche 23 juillet, dès 10 h : Course cycliste. Circuit : Mairie - La Mare - La Chaux.
- Mardi 15 août, stade des Iles : méchoui géant du club de football.
- Samedi 2 et dimanche 3 septembre au chalet de la musique à La Chaux : Fête de la musique « La Perce Oreille » avec comme invité la musique de Saint-Jean de Losne.
- Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 septembre Championnat de France de ski roués au stade de biathlon
- Dimanche 24 septembre : « La Cailleuse », randonnée VTT et pédestre organisée par Arçon VTT.
- Samedi 18 novembre, à la salle des fêtes à 12 h : repas des anciens.

Directeur de publication : Alain Girardet / Comité de rédaction : J. Belot, N. Delacroix, J. Maugain, G. Rognon
Nos colonnes vous sont ouvertes, nous attendons vos réactions.
CF Impressions - Pontarlier

Le Cailleu

Bulletin municipal de la commune d'Arçon

n°38

Juillet
Août
Septembre
2017

» Le mot du maire

Chers concitoyens,

Ouf ! Les élections sont enfin terminées !!!!!

Ce deuxième tour des législatives marque la fin d'une longue séquence qui, comme vous le savez, bouleverse de façon inédite notre paysage républicain.

Signe des temps, ce scrutin va sans doute exprimer, avant tout, une volonté délibérée de changement en profondeur, dans nos institutions, nos modes de fonctionnement, nos mentalités, nos pratiques politiques... et préciser les choix envisagés et assumés, pour l'avenir de notre collectivité nationale et le mieux-être des gens, qu'il s'agisse de la France, d'une région ou du plus petit hameau. Le climat social actuel, lourd et parfois violent, impose en effet à plus de discernement et de solidarité. Lors de cette consultation nationale, une fois encore, l'abstention s'est donc amplifiée, motivée par des raisons très diverses. Les électeurs qui se sont déplacés ont choisi de donner une large majorité à ce nouveau gouvernement, afin d'entreprendre, ensemble, les réformes nécessaires voulues par toutes les sensibilités représentées ou non.

La nouvelle représentation susceptible de constituer un déséquilibre inhabituel au sein de l'assemblée, légifèrera conformément à notre constitution, qui veille fondamentalement aux respects de nos institutions, comme à l'habitude, avec autant de vigueur, comme le français sait le faire !!!!

A chaque échelon de nos responsabilités, à nous d'être inventifs et convainquants, et d'œuvrer dans un esprit d'apaisement et de solidarité, pour le bien-être de nous tous.

En ce début de mois de juillet, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et tous d'excellentes vacances.

Alain Girardet

» Infos utiles

Mairie d'Arçon

2 rue des Tilleuls 25300 Arçon - Tél. 03 81 46 27 21 - Fax 03 81 46 91 50

mairie.arcon@gmail.com - www.mairiearcon.fr

Ouverture du lundi au vendredi 8h30-12h / 13h30-17h

Fermeture mercredi après-midi.

(Les permanences du samedi matin s'effectuent sur rendez-vous à prendre au secrétariat).

Déchetterie Maisons-du-Bois/Lièvreumont

03 81 46 27 00

Été : Lundi : 16h/18h30 - Mercredi : 13h30/18h30 - Samedi : 9h/12 h

Hiver : Mercredi 13 h 30/ 17 h - Samedi 9h/12h

Urgences : 112

Pompiers 18 ou 112 / SAMU 15 ou 112

Médecin de garde (nuit, week-end, jours fériés) 3966

Pharmacie de garde (week-end, jours fériés) 3237

Centre antipoison de Strasbourg 03 88 37 37 37

Gendarmerie 17 (Pontarlier 03 81 39 06 60)

EDF sécurité 0 810 333 025

Citation

« Il faut viser la lune, parce qu'au moins si vous échouez vous finissez dans les étoiles. »

Oscar Wilde

» C'est parti pour le lotissement « La Sauterelle »

Les maisons poussent comme des champignons. Trois sont déjà couvertes et quatre autres sortent de terre. Quant aux collectifs, le panneau annonçant les futurs travaux vient d'être installé. Souhaitons d'ores et déjà la bienvenue aux futurs résidents.



» Inauguration du logement de La Chaux

Vendredi 31 mars s'est déroulée la réception des travaux de rénovation du logement de la Chaux (rez-de-chaussée de l'ancienne école) en présence des divers corps de métiers sous la maîtrise d'œuvre de M. Drezet (Agence Soliha de Pontarlier). Coût total : 104.759,46 € TTC (dont 30.000 € de subventions).



Résultats des élections pour la commune

	23 avril	7 mai		11 juin	18 juin	
Présidentielle 2017	Inscrits	640	639	Inscrits	638	638
	Votants	558	547	Votants	376	342
	Exprimés	544	473	Exprimés	370	316
	Blancs	9	57	Blancs	4	6
	Nuls	5	17	Nuls	2	20
	E. Macron (EM)	125	310	A. Genevard (LR)	159	173
	M. Le Pen (FN)	109	163	S. Le Hir (LREM)	119	143
	N. Dupont-Aignan (FN)	42		Y. Ardiet (UPR)	1	
	B. Hamon (PS)	19		E. Chabeuf (PA)	2	
	N. Arthaud (LO)	1		E. Ternant (PCF)	2	
P. Poutou (NPA)	14		M. Ludi (LFI)	41		
J. Cheminade (Ind.)	3		M. Springaux (LO)	0		
J. Lassalle (Ind.)	14		A. Poulin (EELV)	8		
J.-L. Mélenchon (LFI)	67		J.-M. Pietoukhoff (DIV)	7		
F. Asselineau (UPR)	6		J. Navion (FN)	31		
F. Fillon (LR)	144					
			Législatives 2017			

› Un club de l'amitié dynamique

SORTIE POUR LA GYMNASTIQUE

Comme le veut la tradition, à la fin de la saison de gymnastique du club de l'amitié, une sortie est prévue. C'est à Bonnevaux qu'elle a eu lieu. Après la visite de la ferme « La Pastorale » et d'un repas à l'auberge de La Haute Joux, une marche digestive a eu lieu autour du lac de Bouverans. Une journée très conviviale sous le soleil. Un grand merci aux organisatrices, Madeleine et Françoise.



VISITE À PRÉVAL

Le 5 mai dernier, quinze personnes du club de l'amitié ont visité la société Préval (recyclage des déchets ménagers). Pendant deux heures, toutes les explications sur la chaîne de tri et le fonctionnement de la chaufferie ont passionné les visiteurs. Le petit groupe n'a plus de secret sur le remplissage de leur bac jaune et vert. Une prochaine visite sera programmée en novembre pour tous ceux qui sont intéressés.



› Ecole et périscolaire... Bilan et perspectives



ÉCOLE

- Rentrée scolaire le lundi 4 septembre
- **Rythmes scolaires** : Le Président de la République nouvellement élu, Emmanuel Macron, a indiqué sa volonté de permettre aux communes de revenir au rythme des 4 jours pour les communes qui le souhaitent, après avis du conseil d'école. Le décret relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques est paru mercredi 28 juin 2017. Le conseil d'école réuni en séance extraordinaire le 2 mai a voté à l'unanimité de ses membres pour un retour à la semaine de 4 jours. Après en avoir débattu, à l'unanimité, le conseil municipal décide le retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée scolaire de septembre 2017.

Cette délibération prend effet dès la parution du décret du Ministre de l'Éducation Nationale sur ce sujet. La commune attend l'accord du directeur de la DASEN pour la mise en place de ces nouveaux rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2017.

- **Une ouverture de classe** est assurée à la rentrée prochaine (114 élèves) avec notification d'un poste de professeur des écoles. Un « préfabriqué » sera installé dans la cour en attendant soit la rénovation d'une classe dans le logement du bâtiment existant, soit la construction d'une nouvelle école.
- **Poste d'ATSEM** : vu le nombre d'enfants entrant en petite section (22), un poste supplémentaire d'ATSEM a été demandé et accordé à la réunion du Conseil Municipal du 15 juin 2017.
- **Effectif provisoire à la rentrée 2017-2018** : PS : 22 ; MS : 9 ; GS : 14 ; CP : 20 ; CE1 : 10 ; CE2 : 17 ; CM1 : 10 ; CM2 : 12.
- **Répartition des charges des écoles publiques pour l'année scolaire 2017-2018** : Coût des enfants scolarisés à Pontarlier : 175 € pour les classes élémentaires et 232 € pour les classes maternelles.
- **Transport scolaire** : un changement du point de l'arrêt du bus de la Chaux pour le circuit de l'école communale d'Arçon a été réalisé à partir du lundi 12 juin 2017. Pour des raisons de sécurité des élèves, l'arrêt de la Chaux rue du Clair Soleil est déplacé à la Chaux croisade (rue du Château d'Eau/rue des Marinières)

PÉRISCOLAIRE

La fréquentation est stable voire en augmentation. Les enfants ont découvert diverses activités proposées par les associations du village :



- Jeux de cartes et crêpes-partie à la chandeleur avec certaines personnes du Club de l'Amitié.
- Découverte des instruments de musique avec « la Perce-Oreille ».
- Séances de chant choral avec France Reymond de « La Sittelle ».
- Création de divers petits objets avec l'association « Arts sont créatifs ».
- Visite goût et saveur chez les deux maraîchers à La Mare, participation aux semis de quelques graines de souci. Chaque enfant est reparti avec son petit pot de semis.
- Visite à la ferme « Gaec du val d'Arçon ».

Vu l'enthousiasme des enfants, d'autres activités seront prévues.
Merci à tous les intervenants



› Louis Maugain fêté par la municipalité



Une délégation du conseil municipal s'est rendue aux « Granges d'Arçon » avec gâteau, bulles et chocolat pour fêter l'anniversaire de Monsieur Louis Maugain.

Il faut dire que le hameau des « Granges d'Arçon » lui est fort familier pour y être né le 30 mai 1927, y passer toute son enfance, sa scolarité, son apprentissage au métier d'agriculteur avec ses parents dont il reprit la ferme en 1957. En 1964, il épouse Germaine Marguet, dite « Mimie ». Le couple s'installe alors à la ferme où trois enfants, Jean-Yves, Marie-Anne et Gilles, les combleront de joie. Huit petits-enfants viendront compléter ce bonheur. Passionné par son métier, il nous relate son périple en 1962, lors de sa participation au salon de l'agriculture à Paris avec ses Montbéliardes depuis la gare de Morteau. Il aime les livres qui retracent l'histoire du patrimoine et de la région. Toujours très actif, il a été président du club du 3^e âge, il aide son fils Jean-Yves dans son exploitation, s'occupe de son jardin, de ses lapins et profite de tous les bons moments avec sa famille.

› Projet Eolien Arçon / Maisons-Du-Bois/Lièvre-mont

Les premiers résultats des études d'implantation du futur parc éolien sur les communes d'Arçon et Maisons-du-Bois-Lièvre-mont ont été présentés aux élus dans le cadre du comité de pilotage éolien le 14 juin dernier. Elles concernent les mesures de vent bien que l'hiver 2016-2017 n'ait pas été très venté. Les experts d'ENGIE GREEN spécialisés dans les prévisions long terme étudient actuellement la ressource en vent et se basent sur les données météo France de la station la plus proche afin d'avoir une période représentative. Ils seront en mesure de donner des résultats précis à l'occasion d'une réunion publique qui aura lieu au mois de novembre 2017. Une campagne acoustique pour mesurer le bruit généré par les éoliennes en surplus du bruit environnant a été menée en avril et les résultats sont en cours de « dépouillement ». La configuration du parc (disposition, nombre) devra être conforme à la réglementation en vigueur en matière de bruit. Les observations ornithologique et chiroptères (chauve-souris) montrent qu'il n'y a pas à ce stade des études de sensibilités rédhibitoires à la réalisation de ce projet. Les relevés terrains se termineront début septembre. L'étude paysagère en cours comportera des simulations visuelles depuis les axes de communication et des villages afin d'illustrer l'insertion visuelle des éoliennes.

Une visite d'un parc éolien en Lorraine aura lieu le **samedi 23 septembre** à 14h, organisée par ENGIE GREEN et sera animée par l'association Lorraine Energies Renouvelables (LER). Venez nombreux ! Nous vous remercions de vous inscrire en mairie et de préciser le nombre de personnes participantes. Date limite de réponse : 7 septembre. Elle sera suivie d'une réunion de présentation en mairie permettant aux habitants, communes d'investir dans le parc éolien au travers de dispositifs d'actionnariat locaux. Cette réunion sera animée par des spécialistes d'ENGIE GREEN sur le sujet.

› La Sittelle enchante son auditoire

Après une saison de répétitions, les choristes de « La Sittelle », sous la direction de France Reymond, ont proposé dimanche 9 avril, à l'église, un programme riche et varié à leur fidèle public. Entre ballade anglaise, vieille chanson estudiantine honnroise, chant vendéen ou péruvien, le public fut conquis. Ce concert de printemps, fut l'occasion d'inviter la chorale de Roche-lez-Beaupré, dirigée par Jean-Pierre Bianchi, qui interpréta une dizaine de chants tels que « le ranz des vaches », « les roses d'Ouessant » ou encore « Aragon et Castille ». Après deux chants communs, « La marche des soldats de Turenne » et « Siyahamba », spectateurs et choristes se retrouvèrent, à la salle des fêtes, pour la traditionnelle collation préparée par les choristes du village.



› Bien vivre au village

Nuisance sonore : L'Arrêté préfectoral du 19 avril 2005 relatif au bruit stipule que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30
- Le dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h.

Divagation des chiens : est en état de divagation, tout animal domestique trouvé errant ou pacageant sur des terrains appartenant à autrui, sur les accotements ou dépendances des routes, chemins et terrains communaux (article L.211-20 du code rural).

Sécurité routière : le stationnement de véhicules est inapproprié sur les trottoirs, visibilité et voies de circulation réduites.

Baignade : la baignade est formellement interdite au lieu-dit « Aux Iles », au niveau du barrage du Doubs (arrêté du 23 juin 2015).

Décharge publique : fermeture de la décharge au lieu-dit « Les Terreaux » avec interdiction d'y déposer tous déchets, valable également sur tout le domaine communal (arrêté du 5 octobre 2012).

Pour une bonne mitoyenneté et citoyenneté, nous vous demandons de bien vouloir respecter ces règles. Toute personne en infraction sera punissable aux conditions prévues par le code général des collectivités territoriales ainsi que de la santé publique et de l'environnement.

Attention : de nouveaux vols sur la commune d'Arçon ont été constatés. Soyez très vigilants !

› Noces d'or pour Françoise et Milo

Samedi 17 juin, sous une chaleur torride, Françoise et « Milo » Masson ont fêté leurs Noces d'Or entourés de leur famille et de nombreux amis. Félicitations aux récipiendaires à qui nous donnons rendez-vous dans dix ans pour leurs noces de diamant.

